



Rester net sur le net.

publié le 29/01/2014

10 conseils de la CNIL pour rester net sur le web

- Pense-toi avant de publier !**
Sur Internet, tout le monde peut voir ce que tu mets en ligne : infos, photos, opinions...
- Ne dis pas tout !**
Donne le minimum d'informations personnelles sur Internet. Ne communique ni tes opinions politiques, ni ta religion, ni ton numéro de téléphone...
- Attention aux photos !**
Ne publie pas de photos gênantes de tes amis ou de toi-même, car leur diffusion est incroyable.
- Sécurise tes comptes !**
Paramètre toujours tes profils sur les réseaux sociaux afin de rester maître des informations que tu souhaites partager.
- Attention aux mots de passe !**
Ne les communique à personne et choisis-les un peu compliqués : ni ta date de naissance ni ton surnom !
- Vérifie tes traces !**
Tape régulièrement ton nom dans un moteur de recherche pour découvrir quelles informations te concernant circulent sur Internet.
- Respecte les autres !**
Tu es responsable de ce que tu publies en ligne, alors modère tes propos sur les blogs, les forums... Ne fais pas aux autres ce que tu n'aimerais pas qu'ils te fassent.
- Utilise un pseudonyme !**
Seuls tes amis et ta famille sauront qu'il s'agit de toi.
- Fais le ménage après ton surf !**
Si tu te connectes d'un autre ordinateur que le tien, pense à te déconnecter de tes comptes Internet, sinon n'importe qui pourrait poster des contenus à ta place.
- Crée-toi plusieurs adresses e-mail !**
Tu peux utiliser une boîte e-mail pour tes amis et une autre boîte e-mail pour les jeux et les réseaux sociaux.

Plus d'infos sur www.journaux.cnil.fr et aussi sur : www.fr.cobocook.com/cnil - www.netlaw.com/fr - www.dailynews.com/cnil

CNIL avec **l'actu**